



**COMMUNE DE MARQUILLIES**  
-  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf mars le Conseil Municipal de la Commune de MARQUILLIES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Éric BOCQUET, à la suite de la convocation qui lui a été faite le vingt-quatre mars deux mille vingt-six, laquelle convocation a été affichée publiquement, conformément à la loi.

**Conseillers Municipaux en exercice : 19**

**Présents :** M. Damien DELEFORTRIE, Mme Sylvie POUCHAIN, M. Francis RAULT, Mme Blandine MORTREUX, M. Philippe MAURICE, Mme Marie-Christine DEWAST, M. Pierre PAPEGHIN, Mme Viviane DELEVALLÉE, M. Éric BOCQUET, Mme Catherine DELABY, M. Yves LEFRANCO, Mme GILOTEAUX Séverine, M. Cyril HAVET, Mme Louissette MAILLY, M. Jacques RIBAILLE, Mme Thérèse LESAGE, M. Laurent BUISINE, Mme Monique CORNILLE

**Ont donné Pouvoir :** M. Sébastien DEFECHEUREUX à Mme Blandine MORTREUX

**Absents :**

**Délibération n°6/26**

**Objet : Élection des Maires-Adjoints**

Vu le Décret n°2025-848 du 27 août 2025 convoquant le collège électoral de la Commune le Marquillies,

Vu le Conseil Municipal d'installation du 29 mars 2026 portant à l'ordre du jour l'élection du Maire,

Vu le Procès-verbal dressé pour l'élection du Maire du 29 mars 2026,

Vu la Délibération n°4/26 du 29 mars 2026,

Vu le Conseil Municipal du 29 mars 2026 portant à l'ordre du jour l'élection des Maires-Adjoints,

Vu le Procès-verbal dressé pour l'élection des Maires-Adjoints du 29 mars 2026,

Vu la Délibération n°5/26 du 29 mars 2026,

Le 29 mars 2026 à 10h28, sous la présidence de Monsieur Éric BOCQUET, Maire de la Commune, déclarant le Quorum atteint avec 18 Conseillers présents, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des Maires-Adjoints.

Une unique liste de 4 Conseillers aux fonctions d'Adjoints se déclare candidate :

- Monsieur Yves LFRANCO
- Madame Blandine MORTREUX
- Monsieur Laurent BUISINE
- Madame Viviane DELEVALLÉE

Il est procédé à l'élection et au dépouillement des bulletin de vote. Le résultat a été le suivant :

- 19 votants
- 3 suffrages blancs
- 1 suffrage nul
- 15 suffrages exprimés en faveur de la liste conduite par Monsieur Yves LEFRANCO

La majorité absolue soit 8, étant atteinte, sont élus Maires-Adjoints de la Commune de Marquillies :

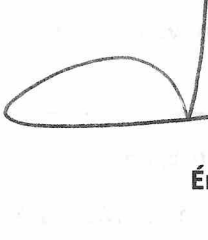
- Monsieur Yves LEFRANCO
- Madame Blandine MORTREUX
- Monsieur Laurent BUISINE
- Madame Viviane DELEVALLEE


Pour extrait conforme,

Ainsi fait et délibéré à Marquillies, les jours, mois et an susdits.

Le 29 mars 2026

Le Maire

  
Éric BOCQUET



Le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, comme son affichage public. Il informe que la présente élection peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de cinq jours à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.